

Litige proprietaire locataire suite depart

Par bruno30, le 19/11/2008 à 19:36

le proprietaire ne veut rien savoir sur le reste de gaz dans la cuve(880euro)en disant qu'il n'as rien a voir avec cela et ne veut donc pas garantir son paiement par le prochain locataire qui s'en servira pour l'eau chaude et le chauffage.que puis-je faire pour l'y contraindre sachant que la cuve lui appartient? merci pour vos reponse